

## Communiqué

# Réponses aux demandes de la Chambre de commerce de l'Est de Montréal

**Montréal – Le 23 octobre 2017** : Le maire de Montréal et chef de l'Équipe Denis Coderre pour Montréal, Denis Coderre, et les candidats des arrondissements de l'Est de Montréal, souhaitent répondre aux demandes qui ont été formulées aujourd'hui par la Chambre de Commerce de l'Est de Montréal et profitent de l'occasion pour réitérer son engagement à ce qu'une attention particulière soit accordée au développement de transports et de commerces dans l'Est de Montréal.

D'abord, nous tenons à reconnaître le travail effectué par la Chambre de Commerce de l'Est de Montréal qui réussit le défi de taille de promouvoir les intérêts de ce vaste territoire. Notre équipe partage sa vision de faciliter le développement socioéconomique de l'est de Montréal. Nous répondons, par ailleurs, présent sur l'ensemble des enjeux qui sont soulevés par la CCEM dans le cadre de la campagne électorale municipale actuelle.

### **Prolongement du métro vers l'Est**

« La première pelletée de terre du prolongement de la Ligne bleue se fera dans notre prochain mandat et j'en fais un engagement ferme. Nous travaillons actuellement de concert avec la nouvelle Agence régionale de transport métropolitain ainsi qu'avec le gouvernement du Québec afin de nous assurer de la réussite de ce tant attendu projet de transport collectif » a affirmé le maire de Montréal, Denis Coderre.

### **Amélioration de l'offre de transport en commun dans les pôles d'emplois**

L'Équipe Denis Coderre pour Montréal répond favorablement également à l'amélioration de l'offre de transport en commun dans les pôles d'emploi. Il y a un potentiel énorme de développement économique dans l'est de la Ville et nous sommes d'accord qu'il est nécessaire que le transport collectif dans l'Est soit une priorité.

La Ligne bleue fait évidemment partie de la solution ainsi que le Système Rapide par Bus de PIE-IX. Cependant, ce secteur mérite qu'on y accorde plus d'attention et nous nous engageons à le faire dans les quatre prochaines années.

## **Prolongement de l'avenue Souigny et du boulevard de l'Assomption**

Notre équipe est bien aux faits de ce dossier et est d'accord avec le principe du projet. Cependant, différents tracés sont présentement à l'étude et nous souhaitons connaître l'impact sur les citoyens avant d'aller de l'avant avec le projet.

## **Déploiement de la Cité de la logistique à valeur ajoutée et de la zone industrialo-portuaire**

Réal Ménard, maire de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, et son équipe travaillent à la réalisation du projet de la Cité de la logistique. Ce projet est porteur d'un fort potentiel économique pour l'Est de Montréal et permettra de créer de nouveaux emplois et de redynamiser ce secteur.

L'Équipe Denis Coderre pour Montréal est donc en accord avec la Chambre de Commerce de l'Est de Montréal. Nous sommes par contre d'avis que le projet doit se déployer en concertation avec les riverains. Nous souhaitons travailler avec toutes les parties prenantes pour la réalisation de ce projet de grande envergure.

## **Réfection de la rue Notre-Dame**

Cet axe de transit qui longe le port est la voie de circulation principale de bons nombres de Montréalaises et Montréalais qui l'empruntent tous les jours et qui sont à même de constater que l'on y retrouve des failles importantes.

Avec notre Stratégie Centre-Ville qui va nous permettre d'attirer encore plus d'habitants et d'entreprises, il est prioritaire de régler la situation de la rue Notre-Dame.

Notre équipe s'engage à travailler avec le Gouvernement du Québec afin qu'une solution durable soit proposée pour cet axe est-ouest très emprunté.

## **Conclusion**

L'est de Montréal c'est des quartiers invitants pour les familles et les travailleurs, c'est des artères commerciales avec une identité propre qui connaissent un envol depuis quelques années, c'est des pôles économiques et d'emplois qui contribuent à faire de la Ville de Montréal une métropole à échelle internationale. Notre équipe reconnaît tout le potentiel du secteur et s'engage à favoriser l'accès en transport en commun et la promotion des éléments qui font le succès de ces arrondissements.